



## Chantier annulé devis signé acompte remis

Par **nancy1980**, le **14/04/2008** à **11:10**

j ai fait un devis a une cliente en mai 2006  
en juin 2006, je débarque sur le chantier avec mon acompte  
elle me demande de revenir plus tard  
depuis près de 2 ans s'écoulent  
elle m'appelle la semaine dernière pour commencer de sute  
ce qui m'est impossible  
de ce fait, elle ne veut plus que ce soit moi qui fasse les travaux  
puis-je lui demander une indemnité  
dans le devis signé il est juste précisé qu'elle ne peut pas annuler la vente